

L'éducation à la non-violence

le 31 janvier 2013 de 18h à 20h30

Le lieu sera précisé très prochainement

Table ronde

sur la formation à la résolution non violente des conflits à tous niveaux de notre société, dès l'école

*A la veille des États Généraux du Renouveau
qu'organise à Grenoble le journal Libération les 1er et 2 février,
nous vous invitons à venir nombreux
pour partager de l'information, débattre et progresser sur ce sujet essentiel .*

*Alors que les violences se multiplient en milieu scolaire comme dans notre société,
c'est le moment de faire savoir largement autour de nous :*

qu'il existe des méthodes et des pédagogies qui visent à apprendre le vivre ensemble dans une société démocratique : résoudre les conflits de manière non violente, argumenter et défendre son point de vue, entendre, comprendre et interpréter les arguments des autres, reconnaître et accepter les différences, faire des choix, considérer des alternatives et les soumettre à une analyse éthique, assumer des responsabilités partagées et établir avec les autres des relations constructives et non agressives.

Qui le sait ? Qui le pratique ? Qui l'enseigne ? Comment l'enseigner ?

Avec la participation de :

- Richard Pétris, créateur et directeur de l'École de la Paix de Grenoble de 1989 à 2012
- Vincent Roussel, Responsable de la « Commission Education » de la Coordination française pour la Décennie, Président de l'Association Non-Violence-Actualité *
- et plusieurs acteurs « terrain » qui donneront le témoignage de leur pratique.

Les États Généraux du Renouveau sont un moment privilégié pour faire connaître au grand public que l'éducation à la résolution non violente des conflits est un possible crédible, désirable et crucial.

*En cette période de crise généralisée, les solutions d'hier ne fonctionnent plus, nous devons **créer ensemble** des solutions adaptées. Nous devons devenir capables de sortir par le haut de nos conflits et divergences, apprendre pour nous-mêmes les chemins d'un dialogue citoyen créatif et l'enseigner à nos enfants.*

•Co- auteur du livre « 100 questions-réponses pour éduquer à la non violence », Chronique Sociale, 2011

Rappel de quelques faits

➤ En **1998**, à l'invitation des prix Nobel de la Paix, l'Assemblée générale des Nations Unies, proclame la décennie 2001-2010 *«Décennie internationale de la promotion de la culture de la non violence et de la paix au profit des enfants du monde»*. Elle invite *«les États membres à prendre les mesures nécessaires pour que la pratique de la non-violence et de la paix soit enseignée à tous les niveaux de leurs sociétés respectives, y compris dans les établissements d'enseignement»*.

➤ En **1999**, l'Assemblée générale des Nations unies précise cette résolution en adoptant le programme d'action pour la Décennie*, lequel invite les États à *«renforcer une culture de la paix par l'éducation»*. Elle propose notamment de *«faire en sorte que les enfants reçoivent, dès leur plus jeune âge, une éducation au sujet des valeurs, des attitudes, des comportements et des modes de vie qui doivent leur permettre de régler tout différend de manière pacifique, dans un esprit de respect de la dignité humaine, de tolérance et de non-discrimination»*.

Ces dix années ont permis de multiplier les réflexions et les actions en faveur de l'éducation à la non-violence et à la paix dans différents pays. En France, la Coordination française pour la Décennie a regroupé plus de 80 organisations qui ont œuvré pour promouvoir l'éducation à la non-violence dans les écoles.

➤ En **2005**, la Coordination publie un programme éducatif conforme aux normes de l'Éducation Nationale.

➤ En juillet **2011**, une proposition de loi relative à l'éducation à la résolution non violente des conflits à été présentée au Sénat, à l'initiative de 51 sénateurs.

➤ Depuis octobre **2012**, une concertation pour la refondation de l'école s'est ouverte et un projet de loi d'orientation va être débattu au Parlement (www.refondonslecole.gouv.fr).

➤ Enfin, dans le cadre de cette refondation, il importe que toutes les compétences pédagogiques concernant le développement du lien social et du vivre ensemble soit capitalisées et mises en œuvre. Dans ce domaine, il existe au sein de l'Éducation Nationale, un trésor d'expérience que de nombreux enseignants ont développé tout au long de leur carrière et dont la transmission doit être organisée pour qu'il ne soit pas perdu lors des départs en retraite.

*Résolution A/53/L.79, 10 septembre 1999